



## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017

AVIS est donnée que, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le trésorier de la Ville déposera le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur dressés pour l'exercice financier 2017, au cours de la séance ordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le mardi 8 mai 2018, à 20 h, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Julie, au 1580, chemin du Fer-à-Cheval.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 24 avril 2018.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes

Nathalie Deschesnes, OMA  
Avocate